



MUNICIPALITÉ DE LEJEUNE

---



**Municipalité de Lejeune**

**RAPPORT DU MAIRE**

**SUR LA SITUATION FINANCIÈRE**

**AU 31 OCTOBRE 2017**

Présenté à la séance ordinaire du

13 novembre 2017

Par le maire, Monsieur Pierre Daigneault

- - - -

Membres du conseil municipal

Monsieur Pierre Daigneault, maire  
Monsieur Patrice Dubé, conseiller siège #1  
Monsieur Réjean Albert, conseiller siège #2  
Monsieur Fernand Albert, conseiller siège #3  
Madame Carole Viel, conseiller siège #4  
Madame Marguerite Albert, conseillère siège #5  
Monsieur Norbert Michaud, conseiller siège #6



Chers collègues,  
Chères citoyennes,  
Chers citoyens,

J'ai le plaisir de vous présenter mon rapport sur la situation financière de la municipalité et de vous donner les orientations du budget 2018.

Ce rapport se veut une rétrospective du dernier exercice financier, une indication préliminaire de l'exercice en cours et des orientations que se donnera la municipalité pour le prochain exercice financier.

Dans ce rapport, je vais traiter brièvement des sujets suivants :

- Les états financiers 2016 ;
- Le rapport du vérificateur ;
- Les indications préliminaires quant aux résultats de l'exercice en cours ;
- Les orientations générales du prochain budget.

De plus, vous trouverez en annexe (page 6), un tableau représentant la liste de toutes les dépenses de plus de 2 000\$ faites depuis le début de l'année 2017.

### **ÉTATS FINANCIERS 2016**

Les états financiers au 31 décembre 2016, indiquent que la municipalité a terminé l'année avec un surplus de 89,882\$. Nous avons enregistré des revenus pour 847,245\$. Les dépenses de fonctionnement étaient de 757,363\$, et les immobilisations (valeur comptable net) de 58,922\$. Le solde de la dette à long terme se situe à 203,693\$ au 31 décembre 2016, comparativement à 280,289\$ au 31 décembre 2015.

### **RAPPORT DU VÉRIFICATEUR**

Le rapport du vérificateur mentionne que les états financiers reflètent la situation financière de la Municipalité de Lejeune au 31 décembre 2016, ainsi que les résultats de son exploitation, pour l'exercice terminé à cette même date, le tout en conformité avec les pratiques comptables reconnues par le Ministère des Affaires Municipales et des Régions.



## **INDICATIONS PRÉLIMINAIRES SUR LES RÉSULTATS DE 2017**

Les résultats compilés aux 31 octobre 2017 et l'estimation des dépenses pour la fin de l'année nous laissent entrevoir un budget équilibré, en faisant abstraction des imprévus.

### **Réalisation en 2017**

Plusieurs activités ont été réalisées en 2017.

- ✓ Réflexion du rang 3 et 4
- ✓ Asphaltage de la rue des Tremble
- ✓ Remplacement des fenêtres (édifice municipal)

## **ORIENTATIONS GÉNÉRALES DU BUDGET 2018**

Les orientations du prochain budget, qui doivent tenir compte des événements ayant touché les élus et les services municipaux en 2017, nous laissent entrevoir une hausse de la taxe municipale. En effet, afin de pouvoir réaliser les investissements nécessaires pour assurer les services à la population (sécurité incendie et entretien des chemins, etc.), il est impératif de relever le niveau de taxation, qui avait été baissé significativement (près de 0.10\$ du 100\$ d'évaluation) pour 2016 et 2017. Cependant, la taxe de service concernant l'eau potable restera stable alors que la taxe relative à la cueillette des ordures et recyclage seront ajuster afin de couvrir les coûts qui nous sont chargés par la RIDT. (Pour les services des fosses septiques, il en coûte 195\$ pour la vidange, présentement la municipalité change 80\$ par année, car la vidange a lieu au 2 ans.)

Poursuivre l'amélioration des services suivants :

- ✓ L'amélioration/isolation de l'édifice municipal ;
- ✓ Entretien des chemins, travaux de voirie ; (Correctifs et recharge du rang 2)
- ✓ Nouvelle Unité d'urgence (mise aux normes)
- ✓ Nouveau camion de voirie (possiblement en 2019)
- ✓ Abat poussière (solution envisagé : avoir les équipement nécessaire à la municipalité)



**ADOPTION DU BUDGET DE 2018**

Le conseil municipal étudiera les prévisions budgétaires au cours du mois de novembre et le budget sera adopté, lors d'une session spéciale qui se tiendra à la salle municipale, le mercredi 20. décembre 2017 à 19h00. Votre présence serait grandement appréciée.



### **CONCLUSION**

En conclusion, c'est un bilan positif que je vous présente sur la situation financière de la municipalité. Nous devons toutefois, au cours de la prochaine année, faire face à des dépenses importantes pour atteindre la qualité des services et les cibles que s'est fixée notre municipalité. Nous, les membres du conseil, aurons des choix parfois difficiles à faire.

Pour maintenir un niveau de taxation qui est équitable pour tous, il faudra procéder à une analyse rigoureuse de nos besoins et des possibilités qui nous sont offertes, afin de faire des choix qui nous maintiennent sur la voie de notre développement.

Nous le voyons, nos défis sont grands pour la prochaine année.

Nous réitérons notre engagement face aux choix que nous ferons de manière à répondre aux attentes et aux besoins de la population, en accord avec ce qu'elle nous a clairement exprimé, en tenant compte de la capacité de payer de l'ensemble de la population.

Nous savons que le gouvernement provincial éprouve des difficultés financières importantes et nous appréhendons fortement des impacts importants à notre budget 2018.

Merci de votre attention.

Pierre Daigneault  
Maire



## ANNEXES

### Rémunération des élus

En ce qui a trait aux honoraires payés aux membres du conseil, la Loi régissant le salaire des élus vient préciser les balises de leur rémunération. Ainsi, chaque conseiller reçoit un salaire de base de 1,942.66\$, alors qu'il est de 5,828.00\$ pour le maire, auquel s'ajoute pour celui-ci une allocation non imposable de 2,913.99\$. Pour leur part, les autres membres du conseil bénéficient d'une allocation non imposable de 971.33\$ en ajoutant l'indexation du coût de la vie chaque année.

Par ailleurs, à titre de représentant de la municipalité, le maire reçoit, de la MRC de Témiscouata, une allocation 136.00\$ X 10 (jeton de présence) et une autre de 110.30\$ X 10 (allocation de dépenses) pour chaque séance publique du conseil des maires à laquelle il assiste. Advenant son absence, le maire suppléant assiste à la séance, le maire suppléant assiste à la séance et reçoit les mêmes montants mentionnés précédemment. De plus, depuis janvier 2016, la MRC de Témiscouata verse une allocation mensuelle imposable de 216.67\$ X 12 (salaire de base) aux maires de chacune des municipalités.



## MUNICIPALITÉ DE LEJEUNE

<b>Liste des dépenses</b>		
<b>de plus de 2000.00 \$</b>		
<b>Nom</b>	<b>Description</b>	<b>Montant</b>
Alain Beaulieu & Marguerite Albert	Gravier	4 201.59 \$
9071-4379 QUÉBEC INC.	Remb. crédit	3 062.41 \$
ADMQ	Cotisation, congrès	2 155.40 \$
BELL CANADA	SERVICE MENSUEL	2 416.71 \$
DENIS BERGERON,	INSPECTEUR	5 261.30 \$
DÉPANNEUR GAZ BAR C.B.INC	DIÉSEL, GAZ, AUTRES	26 248.57 \$
Développement Saint-Godard	FRAIS DIVERS	4 993.79 \$
ÉCO-L'EAU	OPÉRATION EAU POTABLE	12426.11 \$
ÉRABLIÈRE DE LA GRANDE COULÉE	REMB. CRÉDIT	2 163.39 \$
EXCAVATION ÉMILIEN OUELLET INC.	TAMISAGE SABLE, RÉFECTION RANG 3 ET 4	148 540.81 \$
GROUPE DYNACO B.M.R.		2 726.48 \$
GROUPE ULTIMA	ASSURANCES 2015-2016	17 227.00 \$
HSBC crédit	FINANCEMENT CAMION DÉNEIGEMENT	50 189.30 \$
HYDRO-QUÉBEC	ÉLECTRICITÉ	14 905.03 \$
L'ARSENAL	BUNKER, ETC.	4 661.94 \$
LES CONSTRUCTIONS C.B. 2004 INC	REPLACEMENT FENÊTRES, édifice municipal	45 310.27 \$
LES AMÉNAGEMENTS LAMONTAGNE INC.	ABAT-POUSSIÈRE	11 622.77 \$
MINISTÈRE DU REVENU QUÉBEC	REMISES DE L'EMPLOYEUR	42 820.54 \$
MINISTÈRE DES FINANCES	SERVICES SÛRETÉ DU QUÉBEC	14 292.00 \$
M.R.C. DE TÉMISCOUATA	QUOTE-PART FONCTIONNEMENT	22 401.01 \$
PÉTROLES J.M.B. INC..	HUILE	8 603.38 \$
RAYMOND, CHABOT, GRANT, THORNTON	HONORAIRE VÉRIFICATEUR	12 129.86 \$
RECEVEUR GÉNÉRAL DU CANADA	REMISES DE L'EMPLOYEUR	19 991.26 \$
RÉGIE INTERMUNICIPALE DES DÉCHETS	COLLECTE	36 291.45 \$
SEL WARWICK	SEL DÉGLAÇAGE	5 330.51 \$
SERVITECH INC.	HONORAIRES – MISE À JOUR RÔLE	23 692.03 \$
SMS ÉQUIPEMENT	LAMES	4 882.08 \$
SOCIÉTÉ ASSURANCE AUTO DU QUÉBEC	IMMATRICULATION	7 056.87 \$
VER-MAC	FEUX DE CHANTIER	9 249.74 \$
	<b>TOTAL</b>	<b>564 853.60 \$</b>